

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ...Communauté de Communes Dronne et Belle...
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ...Monsieur Jean-Paul COWLY (Président)...
Adresse : N° 139 Rue d'Hippocrate
Commune BRANTOME EN - PERIGORD
Code postal 24310
Nature des activités : E.P.C.I. - Etablissement Public de Coopération
Intercommunal
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE		Description (1)
	Nom scientifique Nom commun	
B1	Myotis myotis	Colmatage des fissures ou quelques individus ont été observés ou sont potentiellement présents afin d'éviter la destruction d'individus en phase travaux.
	Grand murin	Réalisation en dehors de la période d'hibernation et en l'absence d'individus.(pas de reproduction sur le site). Un maximum de 3 individus ont été observé en période de transit automnal ou en hibernation.
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☒
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Des travaux de sécurisation du site troglodytique de Brantôme sont nécessaires afin d'éviter.....

Gestion proactive et prévention des risques liés à des potentielles chutes de pierres sur les personnes et les biens.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser :

Un total de 5 fissures au plafond de ces cavités sont utilisées ou peuvent être potentiellement utilisées par des Grands murins en hibernation ou en transit (un maximum de 3 individus a été noté lors de l'étude 4 saisons). Le colmatage des fissures est prévue afin d'éviter la destruction d'individus en phase travaux (pose de piliers avec chapiteaux). Le colmatage sera réalisé en l'absence de chiroptères (contrôlé à vue et par endoscope) et en dehors de la période d'hibernation (entre juin et octobre).

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Ecologue.....

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Juin à octobre 2025.....

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine.....

Départements : Dordogne (24).....

Cantons : EPCI Dronne et Belle.....

Communes : ...Brantôme en Périgord.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐

Mesures de protection réglementaires ☒

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Mise en protection sous la forme d'une ORE d'une carrière souterraine désaffectée au foncier de la commune à moins de 300 mètres du site troglodytique. Ce site est connu pour l'hibernation des chiroptères et du Grand murin, il est évalué d'intérêt départemental pour l'hibernation des chiroptères selon la hiérarchisation du Plan national d'Action. La convention sera signée entre la commune propriétaire des lieux et la CEN-NA.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

L'ensemble des mesures de suivis et de contrôle font l'objet de comptes-rendus et rapport de synthèse à la disposition des services instructeurs

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Brantôme en Périgord

le 12/06/2025

Votre signature



Jean-Paul COUVY